



FINANCEMENT DES ORGANISATIONS DE FEMMES

Les organisations féministes et de femmes forment un réseau pancanadien et travaillent dans des domaines qui concernent particulièrement les femmes. Ces organisations remplissent plusieurs rôles, notamment faire progresser l'égalité des sexes, agir à titre d'espaces communautaires et culturels, fournir d'importants services sociaux, de santé et communautaires, et enfin, offrir aux femmes des occasions de participer à la vie politique. En encourageant les gouvernements à être plus réactifs aux besoins des citoyennes, ces organisations sont un élément essentiel du processus démocratique et contribuent à une société plus inclusive et plus juste.

Pourquoi est-il important de financer les organisations de femmes ?

Depuis les années 1980, les gouvernements fédéraux tant conservateurs que libéraux ont réduit les ressources disponibles pour les organisations de femmes. Bon nombre de ces organisations comptent sur les subventions gouvernementales pour fonctionner et elles ont subi de plein fouet les coupures fédérales.

De plus, la plupart des gouvernements sont passés à un modèle qui favorise le financement par projets plutôt que le financement de base. Le financement de base couvre les coûts d'administration et de fonctionnement (comme la location d'un espace de travail et le salaire d'une gestionnaire de bureau), alors que le financement par projets subventionne des activités ou des services particuliers (comme du counseling ou des ateliers pédagogiques). Le financement par projets est moins assuré et, contrairement au financement de base, il n'offre

aux organisations ni stabilité, ni souplesse. Il limite également leur liberté de choisir quels services et activités elles veulent offrir. Mais il existe d'autres modèles de financement. Au Québec par exemple, plusieurs groupes de femmes reçoivent encore un financement de base et un financement par projets.

En favorisant le financement par projets, les gouvernements ont accru leur contrôle sur les types de services communautaires offerts, tout en déstabilisant financièrement les organisations de femmes et en réduisant leur capacité d'engagement civique (en menant, par exemple, des activités qui visent l'amélioration des conditions pour d'autres personnes). La réduction du financement a eu pour conséquences:

- moins de ressources disponibles pour dispenser des services
- réduction des salaires et avantages sociaux pour le personnel des organisations de femmes
- compétition accrue entre les organisations de femmes pour un financement limité, minant les efforts de renforcement des communautés
- capacité réduite à participer à des activités de formation, développement des compétences et engagement communautaire en vue de mieux comprendre les besoins de leurs communautés et d'y répondre.

Des exigences accrues de reddition de comptes pour le financement par projets ont dans plusieurs cas éloigné les organisations communautaires de leur travail

Organisations Féministes

Les organisations féministes appliquent une perspective genrée pour comprendre comment le genre affecte les relations sociales entre les personnes et leurs interactions avec les structures sociétales (par ex., milieux de travail, systèmes d'éducation et de santé, lois et politiques). Elles sont engagées à lutter contre l'oppression dans la société et à créer plus de justice sociale. Elles sont diversifiées et représentent toutes sortes d'organisations s'identifiant comme «féministes», ou non.



Politiques pour les femmes

Espace public, engagement public

pour la collectivité et la justice sociale et limité leur créativité et leur capacité d'innovation. Le financement par projets est souvent lié à la capacité par les organisations féministes et de femmes d'être perçues comme «efficaces». L'efficacité est mesurée par des preuves statistiques de résultats organisationnels (par

ex., le nombre de participantes dans un programme) et par la production de rapports pour les bailleurs de fonds. Mais le suivi des résultats organisationnels prend du temps et de l'argent, et la réduction du financement de base limite les ressources humaines et financières disponibles pour effectuer ces tâches.

Que peuvent faire les gouvernements ?

Qu'est-ce qui a été fait ?

En 1970, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme a reconnu l'importance du rôle que jouent les organisations de femmes dans le bien-être de la société et la démocratie. Par la suite, le financement fédéral des organisations de femmes a augmenté, et des organismes gouvernementaux voués à l'amélioration de la situation des femmes ont été créés. On a vu naître Condition féminine Canada (CFC), le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme et le Programme de promotion de la femme (aujourd'hui intégré à CFC). Les provinces et territoires ont suivi les traces du gouvernement fédéral et créé des organismes et programmes similaires.

Toutefois, au cours des décennies suivantes, le financement gouvernemental des organisations de femmes a beaucoup diminué et les conditions de financement ont changé. De plus, des décideurs politiques ayant de l'influence et promoteurs d'idées et de valeurs traditionnelles ont prétendu que les femmes avaient déjà atteint l'égalité et que, par conséquent, les organisations féministes ne méritaient plus de ressources publiques. Ces idées ont nu

au mouvement féministe dans son ensemble et bon nombre de personnes se sont demandé si les organisations gouvernementales créées pour soutenir l'égalité des femmes avaient toujours une raison d'être.

Après des années de coupures, CFC a été encore affaiblie lorsque le gouvernement conservateur de Steven Harper a réduit de 5 millions\$ le financement des organisations de femmes, fermé 12 des 16 bureaux régionaux et éliminé l'expression «avancement de l'égalité» de l'énoncé de mission de CFC. Les critères de financement ont également été modifiés et les organisations ont cessé de recevoir du financement pour des activités de défense de droits ou de recherche.

Qu'est-ce qu'on peut faire ?

Le gouvernement libéral actuel a réintroduit l'objectif d'«œuvrer à l'avancement de l'égalité entre les sexes» dans la mission de CFC et modifié les règlements du Programme de promotion de la femme pour que les organisations de femmes puissent à nouveau recevoir du financement pour du travail de défense de droits.

Tous les paliers de gouvernement peuvent soutenir l'important travail des organisations féministes et de femmes dans nos communautés en :

- finançant leurs activités de recherche
- offrant une combinaison de financement par projet et de financement de base pour aider au renforcement de leurs capacités, au maintien de leur stabilité et à la promotion de l'innovation;
- minimisant les exigences de reddition de comptes et repensant la manière de mesurer la valeur et l'impact organisationnel
- les invitant à participer à l'élaboration des politiques
- reconnaissant leurs contributions à une saine démocratie.

Fondation canadienne des femmes

www.canadianwomen.org/fr/

Imagine Canada

www.imaginecanada.ca/fr

Condition féminine Canada

www.swc-cfc.gc.ca

Ressources

Condition féminine Canada (2016). Projets financés par Condition féminine Canada : le gouvernement du Canada rétablit l'admissibilité des activités de revendication. Disponible au <https://www.canada.ca/fr/condition-feminine/nouvelles/2016/07/projets-finances-par-condition-feminine-canada-le-gouvernement-du-canada-retablit-l-admissibilite-des-activites-de-revendication.html>

Voir toutes les sources anglaises dans la version anglaise au http://www.criaw-icref.ca/images/userfiles/files/Funding4WomensOrgs_Accessible.pdf

Policy4Women.com



Centre for Feminist
Research at York
University



FAFIA-AFAI



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada